

**PROCES VERBAL DE TIRAGE AU SORT
(ATTRIBUTION DE LA TOTALITE DES SIEGES)**

CONSEIL
PRÉVENTION
CONCOURS
CARRIÈRES
EMPLOI

**des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire
placée auprès du Centre de gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Nord**

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires,

Vu le décret n°2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux Commissions Consultatives Paritaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique,

Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique,

Vu l'arrêté n°G2022-03-02 en date du 11 mars 2022 fixant la composition de la Commission Consultative Paritaire à 8 représentants titulaires du personnel et à 8 représentants suppléants du personnel,

Vu l'arrêté n°G2022-11-02 en date du 10 novembre 2022 fixant le jour, l'heure et le lieu du tirage au sort,

Vu la liste électorale de la Commission Consultative Paritaire (C.C.P.) des agents contractuels des collectivités et établissements affiliés au Cdg59,

Considérant que le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord n'a pas enregistré de listes de candidats pour la C.C.P., les représentants du personnel doivent être désignés par tirage au sort parmi les électeurs éligibles,

Vu le procès-verbal de carence à l'élection des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire en date du 27 octobre 2022,

Considérant que l'attribution des sièges doit être faite par tirage au sort parmi les électeurs remplissant les conditions d'éligibilité le 8 décembre 2022 en application de l'article 17 du décret n°2016-1858 du 23 décembre 2016 qui prévoit que « *Dans le cas où des sièges n'ont pu être pourvus par voie d'élection faute de candidats, l'attribution de ces sièges est faite au tirage au sort parmi les électeurs qui remplissent les conditions d'éligibilité. Le jour, l'heure et le lieu de tirage au sort sont annoncés au moins huit jours à l'avance par affichage dans les locaux administratifs. Tout électeur à la commission consultative paritaire peut y assister. Le tirage au sort est réalisé par l'autorité territoriale ou son représentant. Si un bureau central de vote a été mis en place, ses membres sont convoqués pour assister au tirage au sort* »,

Considérant qu'un tirage au sort en vue de l'attribution des sièges a été annoncé par voie d'affichage au moins huit jours à l'avance dans chaque collectivité affiliée au Cdg59 et publié sur le site Internet du Cdg59 et que chaque électeur peut y assister,

Considérant qu'il peut être procédé à un tirage au sort avec un nombre de noms supérieur à celui des sièges à pourvoir afin d'anticiper le cas où certains agents refuseraient de siéger ou démissionneraient suite à leur nomination,

Considérant que le tirage au sort peut être réalisé par l'autorité territoriale ou son représentant,

Conformément aux dispositions de l'article 17 du décret n°2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux Commissions Consultatives Paritaires de la fonction publique territoriale, Madame Elisabeth MASSE, Vice-Présidente du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, a procédé à la désignation, par tirage au sort, des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire parmi les électeurs éligibles, le 8 décembre 2022, à 17 heures 30, en salle Raymond Vaillant au Centre de Concours et d'examens Pierre Mauroy du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, ZI du Hellu - 1 rue Lavoisier à Hellemmes, en présence des représentants des principales organisations syndicales,

Sont ainsi désignés, sous réserve du contrôle de leur situation administrative et de l'acceptation de leur mission :

Représentants titulaires du personnel à la C.C.P.

4771 - Monsieur DECLERCQ BASTIEN - MAIRIE DE HALLUIN
2984 - Monsieur LEROY Daniel - MAIRIE DE AUBERCHICOURT
4181 - Monsieur SIMON Fabrice - MAIRIE DE STAPLE
4005 - Madame ROUSSEL REBECCA - C.A. MAUBEUGE VAL DE SAMBRE
4224 - Madame SOUILLE JOSELYNE - MAIRIE DE SOMAIN
2579 - Monsieur KENZI TOUFIK - MAIRIE DE SIN-LE-NOBLE
400 - Madame BIREMBAUT VANESSA - MAIRIE DE ANZIN
2733 - Monsieur LANNEAU CASSAN ARTHUR - MAIRIE DE LOUVROIL

Représentants suppléants du personnel à la C.C.P.

3294 - Madame MAZUREK ANGELIQUE - MAIRIE DE LOON-PLAGE
4737 - Madame DA FONTE SANDRINE - MAIRIE DE HALLUIN
2099 - Madame GENOT KIMBERLY - MAIRIE DE COURCHELETTES
2692 - Madame LALANDE LUCIE - MAIRIE DE SAINT-SAULVE
2913 - Madame LEGROS Bénédicte - C.A. VALENCIENNES METROPOLE
3039 - Madame LHOTE CHARLOTTE - C.C.A.S. D'AULNOYE-AYMERIES
1313 - Monsieur DELBECQ GERARD - MAIRIE DE HORNAING
4828 - Madame SEYNAVE KATHY - MAIRIE DE HALLUIN

Afin de pourvoir les postes suite au refus des agents tirés au sort, une liste supplémentaire de représentants du personnel à la C.C.P. (réserve) est établie.

4001 - Madame ROUSSEL CELINE - MAIRIE DE WERVICQ-SUD
1523 - Madame DESSINGES MARINE - S.I.V.O.M. DE LOOS ET HAUBOURDIN
602 - Madame BOUZAIB ZOHRA - MAIRIE DE RONCHIN
4467 - Madame VANDROMME ANGELIQUE - MAIRIE DE LEZ-FONTAINE
1083 - Madame DAMBACH Amélie - MAIRIE DE LOOS
2291 - Madame HAMAIN LAURA - C.C.A.S. DE BAILLEUL
2493 - Madame JACQUEMET JESSICA - MAIRIE DE LAMBERSART
1340 - Madame DELETTREZ CATHY - MAIRIE DE MASNY
460 - Monsieur BOIS Sébastien - MAIRIE DE SOMAIN
1223 - Monsieur DEFONTAINE Grégoire - MAIRIE DE VICQ
956 - Monsieur Colin christophe - MAIRIE DE FERRIERE-LA-GRANDE
2607 - Madame KLUR STEPHANIE - MAIRIE DE NEUVILLY
2040 - Monsieur FULACHIER CAMILLE - MAIRIE DE SAINGHIN-EN-MELANTOIS
4177 - Monsieur SILVA CHAPELEIRO NICOLAS - MAIRIE DE SAINT-AMAND-LES-EAUX
1258 - Madame DEJARDIN EVE - C.C. DU PAYS SOLESMOIS
3313 - Madame MENU CATHERINE - MAIRIE DE SECLIN
827 - Monsieur CATTELAÏN Claudé - ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DESIGN DE VALENCIENNES
4638 - Monsieur WATRELOS MAEL - MAIRIE DE LEERS
3057 - Monsieur LIMAGE LAURENT - MAIRIE DE WAVRECHAIN-SOUS-FAULX

218 - Monsieur BARTHELEMY DIDIER - MAIRIE DE COUDEKERQUE-BRANCHE
3497 - Madame NEYT GHISLAINE - MAIRIE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX
17 - Madame ACHFIA Ketty - MAIRIE DE LOOS
1631 - Madame DORCHIES Lina - MAIRIE DE WAVRIN
359 - Madame BERTKO ADELIN - MAIRIE DE HAUBOURDIN
1271 - Madame DELAHAYE CAMILLE - MAIRIE DE GRAVELINES
3694 - Madame PICARD STEPHANIE - DOUAISIS AGGLO
4942 - Monsieur LEBON PIERRE - MAIRIE DE BAILLEUL
688 - Madame BUISSET Laurence - MAIRIE DE QUESNOY-SUR-DEULE
4890 - Madame LUCZAK NATHALIE - MAIRIE DE VIEUX-CONDE
3767 - Madame POLLET VALERIE - MAIRIE DE BEAUCAMPS-LIGNY
894 - Monsieur CHATON ALEXANDRE - S.M. POUR SCHEMA COHERENCE TERRIT. DOUAISIS
2807 - Madame LECLERCQ ANNE - C.C.A.S. DE LEERS
1485 - Madame DERRADJ NAIROUZ - C.A. DE LA PORTE DU HAINAUT (CAPH)
3876 - Monsieur RAISON GUILLAUME - MAIRIE DE ANICHE
328 - Monsieur BERNARD LUC - DOUAISIS AGGLO
3114 - Madame LUCIANI Karine - C.C.A.S. DE CAUDRY
3565 - Madame ORTOLA NATHALIE - MAIRIE DE COUDEKERQUE-BRANCHE
2722 - Madame LAMONT Viviane - C.A. VALENCIENNES METROPOLE
3657 - Monsieur PERREUX JEREMY - MAIRIE DE MONS-EN-BAROEUL
1995 - Madame FOUCHERE ANNIE - MAIRIE DE ERCHIN
3769 - Madame POLY ANNAICK - CAISSE DES ECOLES DE FOURMIES
833 - Madame CATTOEN LYSIANE - MAIRIE DE COUDEKERQUE-BRANCHE
3022 - Monsieur LEVACHER CHRISTIAN - DOUAISIS AGGLO
216 - Monsieur BARRIERE CHRISTOPHE - MAIRIE DE LEERS
1052 - Madame CUCINOTTA FRANÇOISE - MAIRIE DE PHALEMPIN
2445 - Monsieur HOURIEZ Fabien - MAIRIE DE AULNOYE-AYMERIES
1719 - Madame DUCHATEL Aurore - MAIRIE DE HOUPLINES
4808 - Monsieur MALET BENOIT - MAIRIE DE HALLUIN
1372 - Madame DELPLANQUE MARIE-THERESE - MAIRIE DE SANTES
3121 - Madame LUTUN SANDRINE - MAIRIE DE PHALEMPIN
1150 - Madame DE SOUSA FLEURBELA - MAIRIE DE LINSSELLES
1457 - Madame DEPROST Melanie - MAIRIE DE MONS-EN-BAROEUL
3301 - Monsieur MEHDI Jamel - MAIRIE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
3234 - Madame MARQUEGNIES REGINE - MAIRIE DE BAILLEUL
1729 - Monsieur DUCROCQ PATRICK - MAIRIE DE AUBIGNY-AU-BAC
875 - Monsieur CHANTEMARGUE Gabriel - MAIRIE DE CAMPHIN-EN-PEVELE
2230 - Monsieur GUERMONPREZ Eric - MAIRIE DE RONCHIN
3910 - Madame REPILLEZ Jessica - C.C.A.S. DE MONS-EN-BAROEUL
2648 - Madame LABOURDETTE Corinne - MAIRIE DE AVESNES-SUR-HELPE
833 - Madame CATTOEN LYSIANE - MAIRIE DE COUDEKERQUE-BRANCHE
3053 - Madame LIETAERT Sandrine Evelyne - MAIRIE DE OOST-CAPPEL
3197 - Madame MAQUET Kassandra - C.C.A.S. DE MONS-EN-BAROEUL
3518 - Madame NOIRET FANNY - MAIRIE DE HONNECOURT-SUR-ESCAUT
1606 - Madame DJOUBER Nora - MAIRIE DE HEM
3142 - Madame MAES SANDRINE - MAIRIE DE LOON-PLAGE
3373 - Madame MILLOIS LYDIA - MAIRIE DE GRAVELINES
1250 - Madame DEHEM JUDAS ANNE - C.C.A.S. DE NIEPPE

4355 - Madame TOURNANT ISABELLE - MAIRIE DE CUINCY
 3455 - Madame MOUTOIR CAMILLE - MAIRIE DE THUMERIES
 1700 - Madame DUBOIS YVETTE - MAIRIE DE LA GORGUE
 1685 - Madame DUBOIS CATHY - MAIRIE DE BAILLEUL
 1832 - Madame DUSSART ISABELLE - C.C. DES HAUTS DE FLANDRE
 629 - Monsieur BREBION Adam - MAIRIE DE HOUPLINES
 767 - Madame CARCY MAACHE LOUISA - MAIRIE DE LOON-PLAGE
 4248 - Madame STIERNON SANDRINE - MAIRIE DE GRAVELINES
 2504 - Monsieur JANSEN FABIEN - C.C. DE FLANDRE INTERIEURE
 2388 - Madame HERLEMME LYLOU - C.A. DE LA PORTE DU HAINAUT (CAPH)
 967 - Madame COMEAU AMANDINE - MAIRIE DE ETROEUNGT
 1997 - Madame FOULON MAGALIE - MAIRIE DE FRETIN
 3778 - Monsieur PONNOU-DELAFFON Vivien - S.M. DU PARC NATUREL REGIONAL SCARPE ESCAUT
 2818 - Monsieur LECLERCQ JEAN-BAPTISTE - MAIRIE DE FOURMIES
 1211 - Monsieur DECROOS Jean-Côme - MAIRIE DE RONCHIN
 1575 - Madame DHONDT VIRGINIE - MAIRIE DE LOON-PLAGE
 1044 - Monsieur CRETEL PIERRE - MAIRIE DE GRAVELINES
 1513 - Madame DESMOULIN MARYSE - MAIRIE DE COUDEKERQUE-BRANCHE
 340 - Madame BEROGE Sabrina - S.I.V.O.M. D'AVESNES-LES-AUBERT
 1014 - Monsieur COUPLET JEREMY - MAIRIE DE ESCAUDAIN
 2355 - Monsieur HENAUX DAVID - MAIRIE DE SAINT-ANDRE
 4226 - Madame SOUMILLON MANON - C.C.A.S. DE COUDEKERQUE-BRANCHE
 144 - Madame BAHAMOU Fatiha - C.C.A.S. DE RONCHIN
 1680 - Monsieur DUBLANCQ MARC - MAIRIE DE FOREST-SUR-MARQUE
 4674 - Monsieur WOHMANN FARID - MAIRIE DE SALOME
 4891 - Madame MARIAGE JULIE - MAIRIE DE VIEUX-CONDE
 4675 - Monsieur WOJCIK THOMAS - MAIRIE DE MERVILLE
 3975 - Madame ROMANOWSKI AURELIE - DOUAISIS AGGLO
 3136 - Madame MAEGHT MARLENE - C.C. DES HAUTS DE FLANDRE
 2674 - Madame LAGACHE LEA - MAIRIE DE SAINT-SAULVE
 4275 - Monsieur TAKI Ahmed - MAIRIE DE SIN-LE-NOBLE
 1304 - Madame DELAVAL Chloé - C.C.A.S. DE RONCHIN
 4286 - Madame TAVERNIER ALICIA - MAIRIE DE BOUSBECQUE
 3764 - Monsieur POIRIER RICARDO - MAIRIE DE LOUVROIL
 2098 - Monsieur GENIN THIBAUT - C.C.A.S. DE RONCQ
 4534 - Madame VERGIN MICHELE - MAIRIE DE BOUSIGNIES
 1573 - Monsieur DHOISNE CEDRIC - MAIRIE DE LAMBERSART
 1910 - Madame FALDOR ANGELIQUE - MAIRIE DE RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE
 104 - Madame AUDEGOND PAMELA - C.C.A.S. DE SAINT-SAULVE
 1162 - Monsieur DEBALLE JEAN LOUIS - C.A. MAUBEUGE VAL DE SAMBRE
 2509 - Madame JAUMOT Clarice - MAIRIE DE HAZEBROUCK
 3284 - Madame MAULEON MAILYSSA - MAIRIE DE SECLIN
 3917 - Madame REYNOUDT DOMINIQUE - C.C.A.S. DE COUDEKERQUE-BRANCHE
 3323 - Madame MERIGOUT Camille - C.C.A.S. DE MONS-EN-BAROEUL
 1927 - Monsieur FAUQUET FREDERIC - MAIRIE DE LAMBERSART
 18 - Monsieur ADAMSKI FLORENTIN - MAIRIE DE COMINES
 3834 - Madame PRUVOST Laurie - MAIRIE DE WAVRIN
 3537 - Madame NUNS Perrine - C.C. DE FLANDRE INTERIEURE

- 4367 - Madame TRIGALET Véronique - C.C. DU PAYS SOLESMOIS
- 3179 - Madame MALLET VIRGINIE - MAIRIE DE LINSELLES
- 158 - Monsieur BAILLY ERIC - S.I.V.O.M. DE LA REGION D'ARLEUX (S.I.R.A.)
- 2727 - Madame LANDRIEUX SANDRINE - MAIRIE DE BOUSIGNIES
- 2873 - Madame LEFER PATRICIA - MAIRIE DE WAVRECHAIN-SOUS-FAULX
- 1008 - Madame COUET Manon - S.I.V.U COMITE DES AGES DU PAYS TRITHOIS
- 1244 - Madame DEGROS Camille - C.A. VALENCIENNES METROPOLE
- 2096 - Monsieur GENGEMBRE PHILIPPE - MAIRIE DE SECLIN
- 786 - Madame CARON LUCIE - C.C.A.S. D'HAUBOURDIN
- 4905 - Madame DEFOSSE AUDREY - MAIRIE DE TRITH-SAINT-LEGER
- 4426 - Madame VANDE WALLE SYLVIE - MAIRIE DE SAINT-SAULVE
- 4574 - Madame VERTRAY EMELYNE - C.C.A.S. D'ANICHE
- 812 - Monsieur CARY Christophe - MAIRIE DE HAZEBROUCK
- 2082 - Madame GAUTHIER Marine - C.C.A.S. DE DENAIN
- 4320 - Madame THOMAS FABIENNE - DOUAISIS AGGLO
- 4662 - Monsieur WIDEHEN Dominique - MAIRIE DE STRAZEELE
- 2784 - Madame LE GUEN ADELINE - MAIRIE DE CUINCY
- 1954 - Madame FIEROBE Sabine - C.C.A.S. DE RONCHIN
- 553 - Madame BOULHEM NADIA - C.C.A.S. DE SAINT-SAULVE

OBSERVATIONS

RAS

.....

.....

.....

.....

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 8 décembre 2022, est signé, après lecture, par la Vice-Présidente ainsi que par les membres ayant assisté au tirage au sort.

Pour le Président du Cdg59,
La Vice-Présidente

Elisabeth MASSE

Maire de SAINT-ANDRE


Signature


Les représentants des collectivités,
Nom, Prénom, Qualité

Monsieur Eric DURAND

Président du Cdg59

Monsieur Pierre GRINER	Maire de QUIEVRECHAIN
Madame Christine BASQUIN	Maire de SAINS-DU-NORD
Monsieur Marc PLATEAU	Maire de MALINCOURT
Monsieur Alain MENSION	Maire de RAIMBEAUCOURT

Signature 

Signature 

Signature 

Les représentants des organisations syndicales,
Nom, Prénom, Qualité

Monsieur Hervé BENOIT	Syndicat : FSU-SNUTER59
Monsieur Ahmed BOURBOUNA	Syndicat : F.A.F.P.T.
Monsieur Philippe GORECKI	Syndicat : F.A.F.P.T.
Monsieur Laurent JEANNAS	Syndicat : C.F.D.T.
Monsieur Didier DUJARDIN	Syndicat : C.F.T.C.
Monsieur Michel TOURNEMINE	Syndicat : U.N.S.A.
Madame Djamila FARHI	Syndicat : C.F.D.T.
Monsieur Jean Lionel TAPIN	Syndicat : S.N.D.G.C.T.

Signature 

Signature 

Signature 

Signature 

Signature 

Signature 

Signature 